



ALTERNATIVES ^{#03}

Magazine d'information des services publics des déchets • Octobre 2022

**Sur une tournée avec
les agents de collecte**

8

**Les textiles sanitaires
jetables**

10

**Un Noël
zéro déchet**

17

VOS CONTACTS

par compétences

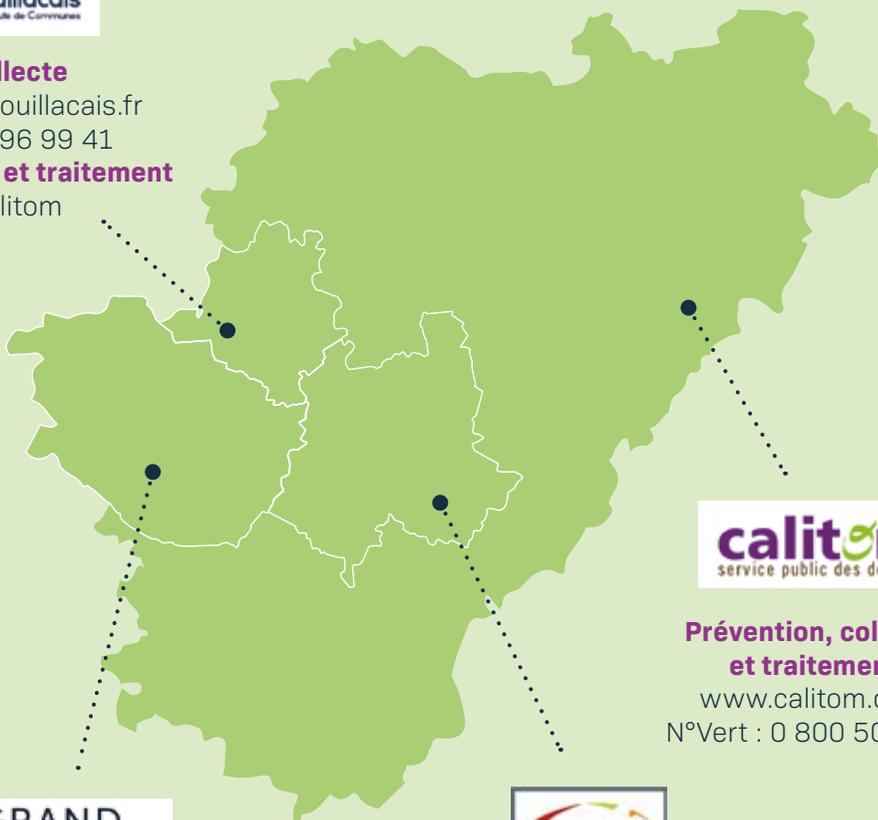


Collecte

www.crouillacais.fr
05 45 96 99 41

Prévention et traitement

Calitom



Prévention, collecte et traitement

www.calitom.com
N°Vert : 0 800 500 429



Prévention

www.grand-cognac.fr
05 45 36 64 30

Collecte et traitement

Calitom



Prévention et collecte

www.ppmv.grandangouleme.fr
N°Vert : 0 800 77 99 20

Traitement

Calitom

Alternatives

Magazine d'information des services public des déchets

Renseignements liés à la publication : N° vert 0 800 500 429 -
www.calitom.com - Facebook @Calitom16

Plusieurs collectivités agissent sur le département de la Charente en matière de prévention, de collecte et de traitement des déchets. Selon la nature des renseignements recherchés, contacter la collectivité de référence mentionnée sur la carte. Les articles de ce magazine précisent si nécessaire toute particularité de territoire.

- Directeur de publication du magazine : Michaël Laville
- Rédaction et mise en page : service communication Calitom
- Photos : Calitom, AdobeStock, GrandAngoulême
- Impression : Rivet - 190 800 exemplaires
- Périodicité : 3 fois par an
- Dépôt légal : octobre 2022
- ISSN : 2825-1172
- Éditeur : Calitom, 19 rte du Lac des Saules, ZE la Braconne, 16600 Mornac.



PEFC 10-31-1345 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org





Alternatives

DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES

Depuis la Loi de Transition Énergétique vers la Croissance Verte et la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, la gestion des déchets est entrée dans une phase de changement décisif.

Il est évident que nos modes de vie doivent tendre vers un modèle de société plus responsable et par conséquent plus durable. Notre production de déchets doit être freinée, le réseau des équipements réorganisé, les services optimisés et notre mode de traitement transformé sans perdre de temps.

Ces évolutions vont inévitablement avoir des répercussions sur l'organisation de la collectivité, mais aussi dans le quotidien des charentais.

Pour réussir cette mutation vers un système plus vertueux et créateur de valeur ajoutée, le changement doit être accompagné.

Or, nous ne sommes pas tous égaux face au changement. Si certains d'entre nous sont déjà très engagés, d'autres auront besoin de plus de temps et d'accompagnement. Soutenir les administrés dans leurs pratiques relève aussi des missions de notre collectivité.

C'est la raison pour laquelle le programme de prévention des déchets « J'agis pour Réduire » salue les initiatives locales que vous découvrez à chaque édition de ce magazine. Il apporte son aide aux particuliers au travers de subventions, notamment dans le domaine des alternatives aux textiles sanitaires jetables - troisième plus fort gisement présent dans les ordures ménagères après les déchets alimentaires.

Quel que soit le rythme de chacun, nous allons tous devoir nous emparer de la question de notre production de déchets. Le poids de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) d'enfouissement dans le coût des déchets nous y contraint déjà.

Une fois encore, les solutions d'avenir en matière de gestion des déchets et de maîtrise budgétaire résident en très grande partie dans les actions de prévention et de réduction des déchets que nous développerons et dans leurs appropriations par l'ensemble des Charentais.

Michaël LAVILLE,
Président de Calitom

SOMMAIRE

Octobre 2022

06

LES ACTUS

**Objectif perdre 100 kg :
la nouvelle série événement**

08

FICHE MÉTIER

**Les agents de collecte,
une mission de proximité**

10

LE DOSSIER

**Textiles sanitaires :
vite utilisés, vite jetés**

14

DANS LES TERRITOIRES

**Les Marchés de Producteurs de Pays,
des événements éco-responsables**

15

ZOOM SUR

Nouvelle fréquence de collecte à GrandAngoulême

16

LES BONNES PRATIQUES

Les classeurs, chemises et cahiers à spirales

18

INITIATIVES LOCALES

La Maison des Valeurs



30 août 2022

Formation des agents de cantine et enseignants du Lycée Roc Fleuri de Ruffec au gaspillage alimentaire, installation de composteurs et table de tri



3 et 4 septembre 2022

Sensibilisation au tri des déchets alimentaires au Forum Sport Santé



19 et 28 septembre 2022

Deux espaces de compostage collectif sur St-Séverin et Montbron



25 juin 2022

Concert de Fils de Flûte lors du festival zéro-déchet Calitofest, au centre de tri Atrion

Prévention



Objectif perdre 100 kg : la nouvelle série événement

Vous les avez sans doute reconnus ! Frédéric Felder et Benoît Delépine, connus pour leur émission "Groland" et résidant en Charente, se sont lancés dans un nouveau défi aux côtés des collectivités charentaises : réduire de 100 kg les poubelles charentaises !

Tous les deux engagés sur les sujets environnementaux, ils ont réalisé une série

de 6 vidéos décalées pour promouvoir les pratiques de prévention et de réduction des déchets.

Suivez les conseils de Docteur Poubelle, orthodéchétiste ! Relèverez-vous le défi ?

Une série 100% charentaise dont les épisodes sont diffusés depuis le mois de septembre et jusqu'en janvier 2023. À retrouver sur vos écrans !

Suivez la série sur les pages Facebook et Youtube de Calitom.



Le programme "J'agis pour Réduire" sur Instagram

Pour retrouver toujours plus de conseils et d'astuces pour réduire vos déchets, abonnez-vous à la nouvelle page Instagram du programme "J'agis pour réduire" ! Des tutos, des recettes, des vidéos pour vous accompagner au quotidien.



Le plein de nouveautés web pour "Plus propre ma ville" !

Retrouvez le nouveau site internet du service déchets ménagers de GrandAngoulême "Plus propre ma ville" doté de l'outil "Trizzy" ! Cliquez sur la bulle de tchat et laissez-vous guider pour avoir toutes les réponses à vos questions : consignes de tri, conseils zéro déchet, acteurs locaux...

Prévention

Zéro déchet au collège : tous les acteurs engagés

Dans le cadre de l'objectif fixé de réduction de 20% des déchets en Charente d'ici 2025, une convention a été signée le 11 juillet au lycée Marguerite de Valois entre les services départementaux de l'éducation, le Conseil Départemental, Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac. L'objectif est d'engager les 38 collèges de Charente dans la mise en place d'un plan d'actions internes de réduction des déchets.

Chaque chef d'établissement aura pour mission de développer le tri, y compris des déchets alimentaires, de mettre en place une politique d'achat adaptée notamment en termes de restauration scolaire, de réduire la quantité d'emballages, de sensibiliser les agents, le personnel infirmier scolaire, les enseignants, les éco-délégués et les élèves à la prévention et à la réduction des déchets...

Pour cela, ils seront accompagnés par les services prévention des collectivités.



La responsabilité des industriels étendue

Afin que les producteurs, importateurs et distributeurs financent la fin de vie de leurs produits et prennent une part de responsabilité dans la gestion de leurs déchets, 11 nouvelles filières pollueurs-payeurs ont été créées par la loi. Sont concernés :

- **Depuis le 1^{er} janvier 2022 :** les jouets, articles de sport et de loisirs, de bricolage et de jardin, les produits ou matériaux de construction du bâtiment, les voitures, camionnettes, véhicules à moteur à 2 ou 3 roues et les quadricycles à moteur, les huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles.
- **Au 1^{er} janvier 2023 :** les pneus.
- **Au 1^{er} janvier 2024 :** les textiles sanitaires à usage unique, y compris les lingettes préimbibées, les chewing-gums.
- **Au 1^{er} janvier 2025 :** Le matériel de pêche contenant du plastique.



Pour tout comprendre sur le budget et les coûts de Calitom, découvrez la plaquette sur www.calitom.com/cout-et-budget



120 000

TONNES de jouets

jetés chaque année en France !



FICHE MÉTIER

LES AGENTS DE COLLECTE *une mission de proximité*



Premier maillon de la collecte et du traitement des déchets, les chauffeurs et ripeurs, hommes et femmes, sillonnent le département pour ramasser les ordures ménagères, les emballages recyclables et papiers présentés à la collecte.

Quelles que soient les conditions climatiques, ils s'emparent des conteneurs ou des sacs de déchets produits par les foyers, tôt le matin, l'après-midi, en soirée ou la nuit. Le métier de ripeur est un métier à risque qui nécessite par ailleurs une bonne condition physique. Vêtements à haute visibilité, échauffements à l'embauche, port d'un casque... sont autant de points de sécurité mis en œuvre selon les collectivités afin de préserver et protéger les équipages. Les configurations de collecte peuvent varier pour s'adapter aux contextes locaux : sac, bac individuel ou de regroupement, collecte robotisée, en colonnes enterrées, fréquences différentes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CONSIGNES	EXPLICATIONS
Adopter une vitesse modérée et une distance à proximité des camions de collecte.	> Une vitesse trop élevée, un manque d'attention ou trop de proximité peuvent mettre en danger les équipes de collecte et compromettre leur sécurité.
Respecter les conditions de stationnement des véhicules sur la voie et entretenir ses haies et arbres qui donnent sur la chaussée.	> Les véhicules mal stationnés, les branches d'arbres et haies qui dépassent sur la voirie constituent des entraves à la collecte et des risques pour les agents de collecte.
Les déchets doivent être déposés en bac, en sac ou en colonnes enterrées selon le mode de collecte et conformément aux jours de collecte en vigueur.	> Les dépôts sauvages ou au pied des conteneurs, les déchets qui gênent la voie publique, ou ceux déposés en dehors des horaires de collecte relèvent d'infractions et peuvent faire l'objet d'une contravention.

PETITS MOTS croisés

En 2021, les 246 agents de collecte du département ont ramassé 64 800 tonnes d'ordures ménagères et 26 300 tonnes d'emballages recyclables et de papier, soit 370 000 kg par agent. Le développement du tri de tous les emballages et les efforts de prévention ont permis de réduire le poids du sac noir. Quelles que soient les spécificités de chaque collectivité, 1 381 000 kms sont accomplis par an pour rendre le service de collecte.



Notre métier a beaucoup évolué, avec des améliorations des conditions de sécurité et de santé. En tant que chauffeur, je porte une vraie responsabilité vis-à-vis de mes collègues en veillant à leur sécurité. Il faut être vigilant aux usagers de la route, aux véhicules... Je veille à leur faciliter le travail en me rapprochant le plus possible des sacs et bacs. Les tournées sont géolocalisées. Selon les camions, des dispositifs permettent d'apporter de la sécurité : caméras et interphone à l'arrière, vitesse bloquée à 30 km/h lorsque le ripeur est sur le marche-pied... En tant que ripeur, le développement des bacs normés et l'utilisation du lève-conteneur permettent d'améliorer nos conditions de travail. Nous sommes chargés de veiller à la qualité du tri et pouvons être amenés à ne pas collecter les sacs qui contiennent trop d'erreurs et à poser une étiquette. C'est un métier qui est très physique, demande beaucoup d'énergie et une attention permanente face à la circulation. Nous formons un équipage, c'est un travail d'équipe.



Cédric TARBOURIECH et Christophe BRULAUD,
Chauffeur et ripeur de collecte



CONSEILS POUR LA COLLECTE EN BAC



Norme

Pour être collectés, les bacs doivent être normalisés pour la collecte mécanisée.



Geste

Les bacs doivent être présentés fermés, poignée côté voirie, et déposés en bordure de route.



Propreté

Par respect pour les équipes de collecte, pensez à nettoyer vos bacs régulièrement.

À SAVOIR SUR LES CONDITIONS ET JOURS DE COLLECTE

- **Les conditions de collecte sont différentes selon les territoires de GrandAngoulême, Grand Cognac, CDC du Rouillacais et Calitom.**
- **Pour connaître vos jours, calendriers, conditions et règles de collecte, y compris lors des jours fériés,** vous pouvez vous rapprocher de votre collectivité.

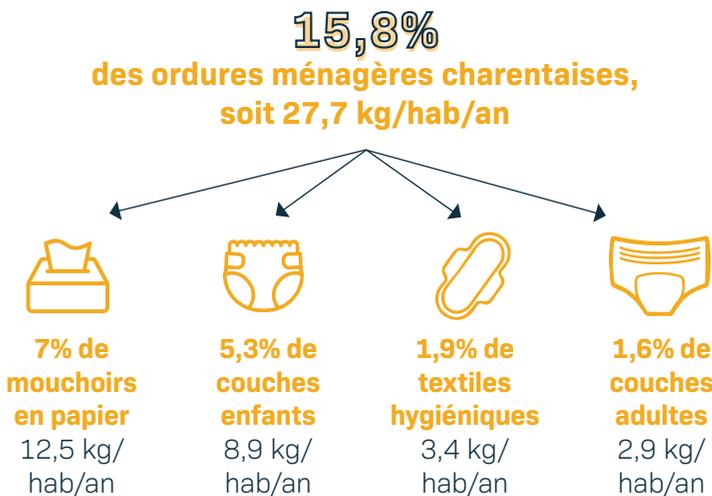
Les textiles sanitaires : vite utilisés, vite jetés...

En l'espace de quelques années, les textiles sanitaires jetables ont envahi notre quotidien : des tâches ménagères à l'hygiène intime, on les retrouve dans toutes les pièces de la maison et pour de multiples usages. Serviettes en papier, essuie-tout, mouchoirs, lingettes, cotons, couches... Pratiques certes, ils ne sont pas sans impact sur l'environnement, la santé ou en terme de coût. Sans compter le poids qu'ils génèrent dans nos poubelles.

■ Un poids important dans nos sacs noirs

Promus comme des produits plus hygiéniques, censés faciliter notre quotidien, moins contraignants et nous offrant plus de liberté, de temps, voire même symbole d'émancipation, les textiles sanitaires jetables se sont imposés comme des indispensables de notre quotidien, à grands renforts de marketing.

Au point de représenter une part conséquente de nos sacs noirs :



Mais les enjeux nationaux portés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixent clairement l'objectif de réduction de 50% des tonnages de déchets résiduels déposés dans les installations de stockage d'ici 2025. Réduire la part des textiles sanitaires contenues dans les sacs noirs fait donc partie des objectifs du programme départemental de prévention "J'agis pour réduire" visant la baisse du poids des poubelles noires.

Les textiles sanitaires

Ces objets et accessoires qui servent à l'hygiène intime, du corps et de la maison sont en fibre naturelle ou synthétique : cellulose, coton ou plastique.

Ils regroupent :
les couches pour bébé,
les protections périodiques et pour incontinence, les lingettes, nappes et mouchoirs en papier, l'essuie-tout, les cotons-tiges...

Soit 30 kg/hab/an en France

2 MILLIARDS

de tampons et
serviettes menstruelles
jetés en France par an

5 000

couches nécessaires de
la naissance à la propreté
pour un enfant
(environ 1 tonne)

▪ Des impacts environnementaux, sanitaires et économiques

Tout au long de leur cycle de vie, les textiles sanitaires jetables génèrent de multiples impacts.



Leur fabrication

Ils impliquent l'utilisation de matières premières (coton, cellulose, plastique) qui nécessitent de grande quantité d'eau et d'énergie fossile, le recours aux pesticides ou aux produits chimiques notamment aux agents de blanchiment, responsables de la pollution de l'eau et du sol.



Leur composition

Pour les rendre plus absorbantes, discrètes, de nombreuses substances chimiques sont employées et retrouvées dans les protections menstruelles ou les couches pour enfants.

(phtalates, BPS, BPA, glyphosate, dioxines...). Certaines sont des perturbateurs endocriniens. Directement en contact avec la peau, elles pénètrent facilement dans le corps.



Leur traitement

Une fois utilisés et jetés, ces produits doivent être traités. Non recyclables, ils sont enfouis. Les éliminer de nos poubelles, c'est aussi limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement. Pour chaque tonne de déchets arrivant sur le site de traitement de Ste-Sévère, la collectivité paie une Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui va fortement évoluer dans les années à venir.

▪ D'autres pratiques existent

La plupart des textiles jetables ont leurs alternatives zéro déchet. Les préjugés restent tenaces et les solutions lavables sont vues comme un retour en arrière car moins hygiéniques, et plus contraignantes. Pourtant, ces produits n'ont plus rien de comparable avec ceux utilisés auparavant. Les couches lavables par exemple sont gaies et colorées, ergonomiques et simples d'utilisation avec plusieurs systèmes possibles selon les marques, comme les culottes et serviettes menstruelles. Par ailleurs, elles sont toutes bien plus saines, économiques et durables.

3 800 €

**de protections
féminines dépensées
au cours de la vie**

1 500 €

**de budget de couches
par enfant jusqu'à
l'âge de la propreté**

Quelles solutions pour les réduire ou les remplacer ?



Couches lavables

Plus saines, faciles d'utilisation et d'entretien, elles sont également plus économiques : entre 500 et 800 € de budget.



Serviettes et culottes lavables, coupes menstruelles

Finies les substances toxiques, elles sont rentabilisées dès la première année.



Lingettes démaquillantes

Quelques lingettes lavables suffiront à remplacer les disques de coton jetables et à réduire la poubelle de salle de bain.



Mouchoirs en tissu

Il n'y a pas de problème d'hygiène si l'on en change régulièrement. Lavés à 60° avec les draps ou les serviettes de toilette, ils ne prennent pas de place en machine.

Opter aussi pour les serviettes de table et nappes en tissu plutôt que celles en papier, les chiffons et lingettes microfibrés pour nettoyer, essuyer, dépolluer...

▪ Un accompagnement technique et financier

Pour permettre à ceux qui le souhaitent de changer de pratiques et de s'équiper, le programme départemental de prévention et de réduction des déchets "J'agis pour réduire" propose des soutiens financiers pour les particuliers et un accompagnement technique pour les structures.



Subventions aux particuliers

Achat et location

Changes lavables

Location de kits ou achat de 12 changes lavables minimum.

Acquisition

Protections hygiéniques réutilisables

serviettes hygiéniques, culottes menstruelles, coupes menstruelles.

Lingettes réutilisables

pack de 30 ou 120 lingettes.

Particuliers, crèches, maternités... ils ont franchi le pas



30 600 €

de subventions accordés en 2021/2022 aux particuliers pour l'achat de changes lavables, lingettes et protections hygiéniques réutilisables.



Les crèches de Vars et Péreuil

ont été accompagnées pour la mise en place des couches lavables. Trois crèches à Chazelles, La Couronne et Saint-Yrieix utilisent également des couches lavables.



Au sein des maternités,

le centre hospitalier de Girac utilise des changes lavables pour les nouveaux-nés. Au centre clinique de Soyaux, 3 kits sont à disposition des familles volontaires.

▪ Dans les collèges très prochainement

Pour permettre aux jeunes filles de découvrir toutes les possibilités existantes en matière de protections hygiéniques, les solutions plus respectueuses de la santé des femmes, faciliter l'accès à l'information et prévenir les problèmes de précarité menstruelle qui touchent plus d'1 femme sur 10 en France, 50 kits "règles zéro déchet" vont être constitués et distribués dans tous les collèges de Charente. Un temps de sensibilisation sera proposé avec le planning familial et le personnel infirmier de l'établissement. Objectif 2023 : équiper les collégiennes de Charente d'un produit zéro déchet de leur choix à utiliser pendant leurs règles.



Pratique

Retrouvez toutes les conditions des aides financières et des conseils pratiques pour réduire l'utilisation de textiles sanitaires jetables sur le site www.jagispourreduire.com



Rencontre

Depuis décembre 2020, la maternité du Centre Hospitalier de Girac à Angoulême, a obtenu l'écolabel Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale. Elle est notamment passée aux couches lavables. Corinne DEFRANCE, sage-femme coordinatrice de la maternité et Marie-Line VINET, aide-soignante, nous en parlent.

L'ensemble des mesures ont été mises en place en lien avec le service hygiène de l'hôpital et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

En moyenne, la maternité recense chaque année



1400
Nouveaux-nés

Chiffre clé



La rencontre complète en vidéo :
bit.ly/3C2et6D

« La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».

**Bureau européen de l'OMS
Conférence d'Helsinki - 1994**

Comment en êtes-vous venus à cette démarche ?

Pour préserver la santé des nouveaux-nés et limiter l'exposition aux polluants, amener les parents à réfléchir aux sources de pollution dans la maison et aux écogestes, nous avons créé en 2017 une chambre pédagogique et développé les ateliers «Nesting». Les agents du pôle mère-enfant ont été sensibilisés. Puis nous avons appliqué la démarche au sein de la maternité pour la santé de tous, des bébés, des mamans mais aussi du personnel et limiter nos impacts environnementaux : nettoyage écologique des sols, des berceaux..., gel lavant certifié composé de 3 ingrédients seulement, produits locaux pour les petits déjeuners... En 2019, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire a présenté un rapport sur les couches jetables : toutes, même les éco-responsables, contiennent les mêmes résidus de pesticides, phtalates... Nous avons donc commencé à mener une réflexion, en parallèle d'un audit et d'un accompagnement pendant 2 ans en vue d'obtenir une labellisation.

Comment ont-elles été mises en place ? Quel accueil avez-vous reçu ?

Nous avons rencontré l'ARU (Association Régie Urbaine) d'Angoulême qui proposait des couches lavables. Pendant 2 ans, nous avons travaillé ensemble pour réaliser la couche la plus adaptée. Les parents volontaires ont testé les prototypes. Puis il a fallu trouver une organisation logistique pour le lavage qui est réalisé au sein de notre blanchisserie, sans désinfectant, avec des produits écologiques labellisés. Les couches lavables ont été déployées en mai 2021. Nous ne proposons plus que ça à la maternité. Les parents ont le choix d'essayer ou de ramener leurs couches mais la plupart se lance. Dans les chambres, nous mettons à disposition deux contenants pour les couches propres et les couches sales que nous récupérons. Si au départ la démarche a levé des craintes et des interrogations en termes de charge de travail pour le personnel, tout le monde est maintenant convaincu des raisons et du sens de la démarche, et cela fait désormais partie du fonctionnement du service.

Quelles suites à votre démarche ?

Nous poursuivons nos efforts. Nous avons formé des crèches, des assistantes maternelles. Nous souhaitons également réduire nos déchets : mini-biberons en verre pour l'allaitement artificiel à la place du plastique, réduction de gaspillage des protections féminines...



Les Marchés de Producteurs de Pays : des événements éco-responsables

Alors que les manifestations génèrent une quantité importante et variée de déchets produits par les participants, les exposants et les activités de restauration, Calitom et la Chambre d'Agriculture sont partenaires depuis 8 années pour mettre en place des solutions de réduction des déchets sur les Marchés de Producteurs de Pays.

Chaque année, ces 56 rendez-vous estivaux accueillent de nombreux participants. Dans l'objectif de réduire toujours plus les déchets générés par la restauration proposée sur place, Calitom a fourni cette année aux organisateurs de la vaisselle durable. Pour l'édition 2022 qui a eu lieu du 3 juin au 23 septembre, 3 000 assiettes ont été remises à la Chambre d'Agriculture, toutes issues du réemploi en déchèterie. Les producteurs pouvaient ainsi les donner aux participants pour leurs repas, et les récupérer en fin de soirée. Un dispositif

qui vient compléter la mise à disposition de gobelets réutilisables, le tri sélectif, le compostage ou encore le don de déchets alimentaires à des éleveurs : autant de solutions organisées pour des manifestations plus vertueuses.



La collecte en sacs transparents fait des adeptes

Après la commune de Chasseneuil/Bonnieure en janvier et la CDC du Rouillacais en mars, les communes de Rivières et de Moulins/Tardoire se sont lancées également dans l'expérimentation de la collecte des ordures ménagères en sacs transparents depuis septembre. Ce dispositif a montré des résultats probants : une diminution de 40% des ordures ménagères, une augmentation de 20% de la collecte sélective et de 5% du verre. Si les résultats se poursuivent, cette période de test pourrait être pérennisée et étendue sur le territoire de Calitom pour améliorer le recyclage.



Un défi éco-citoyen sur la CDC Lavalette Tude-Dronne

Vous habitez la CDC Lavalette Tude Dronne et vous aimeriez trouver des solutions simples pour réduire votre empreinte carbone, vos déchets, vous alimenter autrement, consommer de manière plus responsable ? À partir du mois de novembre, et jusqu'en avril 2023, un défi est proposé aux volontaires. Différents ateliers seront organisés par des partenaires associatifs. Renseignements et inscriptions auprès d'Estelle BODET, ebodet@calitom.com ou 0 800 500 429.

ZOOM SUR GRANDANGOULÊME

Nouvelle fréquence de collecte

En concertation avec l'ensemble des élus locaux, GrandAngoulême modifie la fréquence de collecte des **ordures ménagères résiduelles** de 18 communes de son territoire à compter du 1^{er} janvier 2023. Les habitants concernés passeront à un ramassage tous les **15 jours**, comme c'est déjà le cas dans de nombreuses communes charentaises. En janvier 2024, cette fréquence sera généralisée aux 38 communes (hors cœur d'agglomération).

POURQUOI *cette adaptation* DE FRÉQUENCE ?

Cette adaptation répond à plusieurs observations :



La baisse constante des tonnages des ordures ménagères



Évolution des tonnages des OMR* sur GrandAngoulême

Défi collectif à relever

Un objectif ambitieux, mais réaliste et atteignable si chacun poursuit ses efforts de tri et de valorisation des déchets.

Tous ensemble, remportons ce défi qui est un enjeu majeur pour la Charente. Chaque petit geste compte !



L'augmentation du coût de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

La TGAP ne cesse de progresser (25€ en 2020 contre 65€ en 2025) et s'applique sur chaque tonne d'ordures ménagères résiduelles enfouie, impactant les coûts de fonctionnement du service.



Le tri des emballages recyclables

Si le tri des déchets recyclables a permis de

réduire le poids des ordures ménagères, **il reste encore un emballage sur trois dans les poubelles noires !** Cette mesure incite à trier encore mieux.



L'avenir des déchets alimentaires

Le tri des déchets alimentaires sera **obligatoire pour tous à compter du 1^{er} janvier 2024**. Il permet de continuer à réduire le poids des sacs noirs. En compostant, finies les odeurs dans la poubelle !

MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE FRÉQUENCE



1^{ère} phase : 18 communes concernées par cette adaptation



À compter du 1^{er} janvier 2023, la collecte s'effectuera tous les 15 jours



Envoi d'un courrier aux habitants des communes concernées indiquant le rythme de collecte



Fin 2022, les calendriers de collecte seront disponibles sur le site www.ppmv.grandangouleme.fr

* OMR : ordures ménagères résiduelles (sac/bac noir)

LES BONNES PRATIQUES

LES CLASSEURS, CHEMISES ET CAHIERS À SPIRALES



Si on sait que le papier va dans le sac jaune, on hésite parfois pour les fournitures composées de plusieurs matériaux.

Vous pouvez trier tous vos cahiers, carnets, blocs-notes, calendriers,... même ceux avec une spirale métallique. En petite quantité, cela ne gêne pas le processus de recyclage.

Les classeurs et chemises cartonnés trouvent aussi leur place dans le sac/bac jaune. En revanche les classeurs et chemises en plastique, ou en carton avec une toile plastique sont à mettre dans le sac/bac noir.

Le saviez-vous ?

Les enveloppes se trient également : en papier, avec ou sans fenêtre en plastique, en carton, avec du papier bulle à l'intérieur, en kraft... Toutes se recyclent : direction le sac/bac jaune !

QUE FAIRE DE : LA LITIÈRE ?



On en parle rarement mais les litières d'animaux pèsent lourds dans nos poubelles (10 kg/an/hab) ! Où les jeter selon leur composition et surtout quelles alternatives possibles ?

Selon les types de litières et d'animaux :

Litière minérale : souvent composée d'argile, elle se jette dans le sac noir.

Litière végétale : elle peut être mise dans le composteur individuel pour les animaux herbivores, et dans le sac noir pour les animaux carnivores.

Il existe plusieurs alternatives biodégradables et absorbantes à faire soi-même que vous pourrez composter : la litière avec des granulés ou de la sciure de bois, du lin, des graines de maïs... Pensez-y !



Un doute ?

www.calitom.com

www.ppmv.grandangouleme.fr

Les appareils électriques

Ordinateurs, téléphones portables, jouets... Lors de l'achat d'un nouvel équipement, le vendeur a l'obligation de reprendre l'ancien. Le saviez-vous ? **C'est le principe du 1 pour 1**, quelle que soit la nature ou même le format de l'appareil, établi par un décret de 2005. À défaut, vous pouvez les apporter en déchèterie, ou dans les points de collecte Ecosystem à l'entrée de certains magasins pour les petits équipements !



UN PAS DE + vers le zéro déchet

UN NOËL RESPONSABLE

Bientôt les plaisirs de Noël, mais aussi des poubelles souvent pleines, un composteur à plein régime, des rangements saturés. À l'heure des préparations, voici quelques astuces pour passer un Noël sympathique, allégé et économique :



Les cadeaux écoresponsables

- ✓ Prférez les expériences aux cadeaux matériels (soin en institut, escape game, concert, canyoning...).
- ✓ Pour les cadeaux matériels : des cadeaux locaux, éthiques, responsables, durables.
- ✓ N'oubliez pas le seconde main !*



Des emballages 100% réemploi

- ✓ Emballez vos cadeaux dans du tissu, papier recyclé, des pochettes / boîtes / bocaux / paniers réutilisables.
- ✓ Pour les cadeaux volumineux : un nœud ou un ruban suffit.



Des repas locaux & anti-gaspi

- ✓ Privilégiez les produits en vrac, à la coupe, ou à défaut dans des emballages recyclables, de saison, locaux et de culture raisonnée ou bio.
- ✓ Favorisez la cuisine maison et les plats de saison.
- ✓ Utilisez votre vaisselle réutilisable, une nappe et des serviettes lavables.
- ✓ Répartissez les restes entre vos invités ou cuisinez-les le lendemain.



Une décoration réutilisable

- ✓ Un sapin original construit à partir d'éléments de récupération



- ✓ Un calendrier de l'avent maison



- ✓ Une table végétale



ON ÉVITE...

- Les bombes à neige
- D'acheter chaque année de la déco
- D'offrir plus de cadeaux que nécessaire

* Rendez-vous sur la carte interactive de jagispourreuire.com pour retrouver des bonnes adresses.

INITIATIVE LOCALE

La Maison des Valeurs



Ouverte en janvier 2022 à Barbezieux, la recyclerie "La Maison des Valeurs" propose à la vente, au sein d'un espace de 650 m², des vêtements, meubles, livres, appareils électroménagers, jeux, vaisselle... de seconde main et à petits prix. Forte de son succès, elle ne cesse de se développer et est devenue également un tiers-lieu.

Q. Comment ce projet a vu le jour ?

R. L'idée est née en 2018. Déjà sensible à la réduction des déchets et au fait de ne pas jeter, j'ai eu l'occasion de visiter la recyclerie "L'atelier d'éco solidaire" à Bordeaux dont le concept m'a séduit. En parallèle, j'ai découvert au Canada les supermarchés de l'occasion. Ceci m'a donné envie de monter un projet local, à côté de chez moi, pour proposer quelque chose de similaire. Après avoir suivi des formations avec l'Ademe, avoir réalisé 1 an de bénévolat au sein d'une autre recyclerie en Gironde et m'être inscrite au sein du réseau ReNAÎTRE qui fédère les initiatives autour du réemploi et les recycleries en Nouvelle Aquitaine, j'ai préparé mon projet. Je l'ai ensuite soumis à la mairie de Barbezieux, auprès de laquelle j'ai reçu une réponse favorable



Notre étude de marché prévoyait d'atteindre 17 tonnes de dons la première année, nous les avons atteints en 6 mois seulement avec 10 tonnes de vente !



et qui nous a permis de trouver un local évolutif en location. Nous avons ouvert le 12 janvier 2022 sous forme d'association, avec une surface de 170 m².

Q. Comment fonctionnez-vous ?

R. Nous sommes une équipe de bénévoles pour le moment, 10 personnes et moi-même. Nous accueillons les dons sur les horaires d'ouverture, sauf pour les gros volumes. Les bénévoles sont en charge de trier les affaires, les étiqueter, les mettre en rayons... Chacun vient donner du temps quand il le peut. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, alors avis aux amateurs ! À terme, le projet serait de créer des postes en insertion et d'avoir aussi une équipe de salariés en CDI. Nous aimerions faire évoluer le projet associatif d'ici 5 ans en SCIC, une Société

Coopérative d'Intérêt Collectif.

Q. Quel accueil avez-vous reçu ?

R. Les habitants de Barbezieux et de la Communauté de Communes des 4B ont bien compris l'intérêt du réemploi et de l'achat de seconde main. De 170 m² début janvier, nous avons agrandi à 650 m² depuis début septembre au vu du succès rencontré ! Notre étude de marché prévoyait d'atteindre 17 tonnes de dons la première année, nous les avons atteint en 6 mois seulement... avec 10 tonnes d'articles vendus ! Il y a une vraie demande. Notre objectif est vraiment qu'un maximum de choses repartent en circulation. C'est pourquoi, sur le principe d'une recyclerie solidaire, nous proposons tout à petits prix et à prix fixes : les vêtements par exemple à 1€, sauf les marques entre 2,50€ et 8€, les lits et les tables à 30€...

Q. Vous avez d'autres activités ?

R. Nous sommes aussi un tiers-lieu. Nous venons d'ouvrir un café solidaire où il est possible de se réunir, prendre un verre. C'est aussi un espace mis à disposition du public pour organiser une exposition, des animations... Nous proposons des ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets et au réemploi. Et prochainement, des ateliers de réparation d'électroménager, de couture, de rénovation de meubles.

Q. Que faites-vous des invendus ?

R. Depuis le début, rien n'a été jeté, tout a pu trouver une solution de réemploi, soit dans l'espace de gratuité, le don à des associations locales ou en étant revendus à des organismes qui rachètent du textile, des cartons... au poids.

Q. Où peut-on vous trouver ?

R. Toutes nos informations se trouvent sur notre page Facebook "La maison des valeurs".

Interview de Laurette Goethals

Responsable de La Maison des Valeurs

En savoir plus

Le réemploi

Le réemploi participe à la réduction des déchets, en amont des filières de réutilisation et de recyclage. En prolongeant la durée de vie des objets ou matériaux, il contribue à limiter les consommations de ressources dans le cadre d'une économie circulaire. De nombreux objets encore utilisables sont jetés en déchèterie. Les recycleries leur évitent un enfouissement immédiat en centre de stockage.

198 TONNES d'objets et de matériaux apportés en déchèterie

ont trouvé une seconde vie en 2021 sur le département

152,7 tonnes
chez Emmaüs Cognac, La Couronne et Ruffec (Grand Cognac, GrandAngoulême et Calitom)

42 tonnes
à la Boutique Calitom

1,8 tonnes
à des partenaires privés

1,6 tonnes
à la recyclerie Avril (CDC du Rouillacais)

Retrouvez les recycleries, les espaces réemploi... en Charente sur la carte interactive du site www.jagispourreduire.com



OBJECTIF PERDRE 100 KG !

DÉCOUVREZ LA SÉRIE ÉVÈNEMENT
SUR YOUTUBE/FACEBOOK DE CALITOM

J'AGIS
pour réduire
Charente